



aix-marseille

académie

**bulletin
académique**



n° 357



du 19 juin 2006

SOMMAIRE

SERVICE VIE SCOLAIRE	
➤ Arrêté de composition de la commission régionale des bourses nationales d'études du second degré - Année scolaire 2006-2007	1
SERVICE DE SANTE ET SOCIAL - SERVICE VIE SCOLAIRE	
➤ Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (C.E.S.C) Appel à projets 2006-2007	3

SERVICE VIE SCOLAIRE

SSS/06-357-121 du 19/06/06

ARRETE DE COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE ANNEE SCOLAIRE 2006-2007

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par :

Guy CHAIGNEAU, Proviseur Vie Scolaire

Tél. 04 42 95 29 70 / Fax : 04 42 95 29 71

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

ARRETE COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE ANNEE SCOLAIRE 2006-2007

- **VU** le décret n°59-38 du 2 janvier 1959, portant RAP du 2 janvier 1959 pour l'application de la loi 511115 du 21 septembre 1951
- **VU** le décret n°59-1423 du 18 décembre 1959 modifié par le décret n° 71-745 du 10 septembre 1971

1 - Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Président

Membres du personnel de l'enseignement public

- 2 - M. AYRAULT, Proviseur du lycée Antonin Artaud - MARSEILLE
- 3 - M. PEAKE, Principal du collège Arc de Meyran - AIX-en-PROVENCE
- 4 - Mme BERTRAND, Professeur au collège Rocher du Dragon - AIX-en-PROVENCE
- 5 - M. PRIGENT Claude, Doyen des IEN-ET Rectorat
- 6 - M. BOURROUILHOU Georges, Coordinateur des IEN-ET Rectorat
- 7 - Mme SANTIAGO Carmen, Professeur au lycée Vauvenargues - AIX-en-PROVENCE
- 8 - M. HUYGUE, Proviseur du lycée Honoré Daumier - MARSEILLE
- 9 - Mme MOURADIAN, Proviseur- Adjoint lycée David Neel - DIGNE
- 10 - Mme BOILLEAU, Proviseur du lycée professionnel La Viste - MARSEILLE

Représentants des Fédérations de Parents d'élèves de l'enseignement public

- 11 - Mme Nicole GRANIER - F.C.P.E.
- 12 - M. Roger DUPUY - F.C.P.E.
- 13 - M. Bernard FLOUPIN - F.C.P.E.
- 14 - Mme Cécile VIGNES - P.E.E.P.
- 15 - Mme Nathalie AMIOT Di BIANCA - P.E.E.P.
- 16 - M. Georges DAUGEAT - P.E.E.P.

Personnalités désignées par M. le Préfet de Région

Deux Conseillers Généraux

- 17 - M. MASSOT Louis, Conseiller Général du canton de Veynes - 05000
18 - M. FERRAND, Conseiller Général de Vaucluse, Place Viala 84000 AVIGNON

Deux Maires

- 19 - M. GAUDIN, Maire de Marseille ou son représentant
20 - Mme ROIG Marie Josée, Maire d'Avignon ou son représentant

Représentant des Offices Départementaux des Anciens Combattants

- 21 - Mme ARQUIER, Assistante sociale en chef de l'Office Départemental des Anciens Combattants -
47, Cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE

Représentants des établissements d'enseignement privé habilités à recevoir des boursiers nationaux

- 22 - M. CARASCO, Directeur du lycée privé Clovis Hugues - 1, rue Fernand Dol - 13100 AIX-en-PROVENCE
23 - M. CLEMENT, Directeur de la Nativité - 8 rue Jean Andréani - 13100 AIX-en-PROVENCE

Représentants d'établissements techniques privés reconnus

- 24 - M. COHEN ZAGOURI, Directeur de l'ORT Léon Bronson - 9, rue des Forges - 13010 MARSEILLE
25 - M. AMODIO, Directeur du lycée technique privé Charles Péguy - 102, rue Sylvabelle 13006 MARSEILLE

Représentant des Parents d'élèves de l'enseignement privé

- 26 - Mme HEMARD Pascale - Présidente de l'URAPEL, 20 rue Dieudé - 13006 MARSEILLE

Membres ayant voix consultative

- 27 - MM. les Inspecteurs d'Académie
I.A 13 - M. TREVE, représenté par Mme SENAUX
I.A 84 - M. LAURENT, représenté par M. MOSCA
I.A 04 - M. BERLION, représenté par Mme NOVELLI
I.A 05 - M. AMEDRO, représenté par Mme RIOU
- 28 - M. LETENDRE- Centre des Impôts d'Aix-Sud, 3, allée d'Estienne d'Orves 13090 AIX-EN-PROVENCE
29 - M. MIRALLES, représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt -
154 avenue de Hambourg - 13285 MARSEILLE Cedex 08

Fait à Aix-en-Provence, le 8 juin 2006

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

SERVICE DE SANTE ET SOCIAL

SERVICE VIE SCOLAIRE

SSS-SVS/06-357-114 du 19/06/06

COMITES D'EDUCATION A LA SANTE ET À LA CITOYENNETE (C.E.S.C) APPEL A PROJETS 2006-2007

Références :

- CESC APPEL à projet 2006-07

Textes :

- Circulaire n°98-108 du 1er juillet 1998, BO n°28 du 9 juillet 1998,
- Circulaire n°98-234 du 10 décembre 1998, B.O. n°46 du 10 décembre 1998,
- Circulaire n°98-237 du 24 novembre 1998, B.O. n°45 du 3 décembre 1998,
- Repères pour la prévention des conduites à risques- Guide Théorique Vol.2 - B.O. Hors Série n°9 du 4 novembre 1999,
- Programme quinquennal de prévention et d'éducation : Circ.n°2003-210 du 1er-décembre 2003,
- Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, (publiée au J.O. n°185 du 11 août 2004)
- Code de l'Education L.312-18 (Information sur les conséquences sur la santé de la consommation de drogues).

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré

Affaire suivie par : Joëlle DURANT, Infirmière Conseiller Technique du Recteur,
Co-Coordonnatrice Académique CESC Tél : 04 42 95 29 50 / Fax : 04 42 95 29 54
Guy CHAIGNEAU, Proviseur Vie Scolaire,
Co-Coordonnateur Académique CESC Tél. 04 42 95 29 70 / Fax : 04 42 95 29 71

Le C.E.S.C., fédère au sein de l'établissement toutes les forces contribuant à l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, les différentes préventions et la lutte contre les conduites à risques. Les actions du CESC font partie du **projet d'établissement** dont elles forment le volet santé et citoyen, en cohérence avec les objectifs généraux et opérationnels validés par le conseil d'administration de l'établissement (et énoncés dans le PAP établissement).

Concernant les demandes de financement par l'Etat, **les Collèges, Lycées, LP et EREA**, devront répondre au présent appel à projets, en utilisant les documents papiers ci-joints. Ils pourront produire, à l'appui de leur dossier de demande de financement et en complément, tous les documents utiles.

Le **budget prévisionnel**, et, pour les établissements ayant obtenu des crédits en 2005-2006 le **bilan financier**, devront être **obligatoirement fournis**.

Les demandes des établissements ayant obtenu des crédits l'an dernier et qui ne rendront pas compte de leur utilisation ne pourront pas être étudiées.

Les dossiers papier sont à retourner aux correspondants départementaux des inspections académiques (voir en Annexe 5)

pour le 29 septembre 2006 au plus tard.

NB : Pour le département des Bouches du Rhône, se référer au guide utilisateur disponible à l'adresse :

<http://www.ia13.ac-aix-marseille.fr/Applis.htm>

PJ. : Annexe.1 - Chemise « Projet CESC2006-07»
Annexe.2 - Fiche de renseignements Projet CESC 2006-07
Annexe.3 - Modèle de fiche-action 2006-2007
Annexe.4 - Budget prévisionnel CESC 2006-07
Annexe.5 - Bilan financier CESC 2006-07
Annexe.6 - Coordonnateurs

D'autres sources de financement d'actions CESC existent pour les actions menées en partenariat avec des associations ou d'autres intervenants professionnels :

- demandes de financements M.I.L.D.T. (Mission Interministérielle de Lutte contre les Dépendances et Toxicomanies), pour les actions touchant ce domaine, renseignements auprès des correspondantes départementales et personnes-ressources MILDT (voir en annexe 6), type de dossier: COSA – Association : Demande de subvention (téléchargeable sur <http://www.service-public.fr/formulaires/index.html>),
- demandes de financements au titre du P.R.S.P. (Programme Régional de Santé Publique), Programme 16 « Santé scolaire et éducation à la santé en milieu scolaire », renseignements auprès des correspondantes départementales (voir en annexe 6), type de dossier : COSA.

NB : Si vous avez déjà établi un dossier COSA en relation avec un partenaire, il est nécessaire de faire remonter ce dossier à votre correspondant départemental en même temps que la présente demande.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

PROJET CESC

2006-2007

ETABLISSEMENT :

RESPONSABLE DU PROJET :

COORDONNATEUR(S) DU PROJET (Nom, Prénom, Fonctions, Téléphone, Fax, Courriel) :

Cadre réservé au groupe départemental

Synthèse de lecture :

Proposition du Groupe de travail départemental :

Cadre réservé au groupe académique

Décision du Groupe de pilotage académique :

<p style="text-align: center;">FICHE PROJET CESC 2006-2007</p>

NB : Votre projet CESC est une partie de votre projet d'établissement :

Si vous avez produit un « 4 pages » de votre projet d'établissement (diagnostic, objectifs généraux, objectifs opérationnels, etc...), et qu'il soit suffisamment explicite en ce qui concerne le projet CESC, vous pouvez le joindre ici.

Sinon, apportez les éléments descriptifs demandés ci-dessous (A, B) :

A-Etat des lieux :

B-Quels sont les objectifs ?

(Objectifs généraux du projet d'établissement, Objectifs opérationnels du projet d'établissement, Objectifs du volet CESC du projet d'établissement)

C-Population ciblée ? (nombre d'élèves concernés, niveaux, populations particulières...)

D-Quelles sont les actions envisagées ?

(Joignez ici le programme annuel d'actions en surlignant le titre des actions CESC que vous proposez.

Joignez les fiches-actions correspondantes si vous en disposez, sinon, donnez le titre de vos actions et décrivez-les)

E-Une évaluation est-elle prévue ? Sous quelle forme ?

(Décrivez votre organisation et le résultat obtenu)

Rectorat/ Service Vie Scolaire

FICHE ACTION ANNUELLE 2006/2007

(Fiche à imprimer en recto-verso)

ETABLISSEMENT	Collège <input type="checkbox"/> LGT <input type="checkbox"/> L.P <input type="checkbox"/>	CADRE DANS LEQUEL EST DEPOSEE L'ACTION (mettre un X majuscule dans une seule case)		
		Nom	ASSOCIATION SPORTIVE (fiche obligatoire)	INTERNATIONAL
	C.E.L (associations)	PERI-EDUCATIF		
	C.E.S.C	RECHERCHE		
Ville	CONTRAT DE VILLE	VOLET CULTUREL		
	COLLECTIVITES TERRITORIALES	ZEP/REP		
Bassin	CREDITS PEDAGOGIQUES	Autre (préciser)		
	ÉCOLE OUVERTE			

1 INTITULE DE L'ACTION :	AXES N°
BILAN DE L'ANNEE PRECEDENTE (pour les actions déjà engagées l'an dernier)	
Résultats constatés :	Reconduction <input type="checkbox"/>
Commentaires :	Abandon <input type="checkbox"/>
Perspectives :	Modification <input type="checkbox"/>

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ACTION :

ACTIVITE :PROGRESSION DANS LE TEMPS :PRODUCTION (S) EVENTUELLE (S) :TRANSFORMATIONS ATTENDUES :ÉVALUATION PREVUE (procédure, indicateurs, outils):

3. EFFECTIF ET NIVEAU (X) DES ELEVES CONCERNES

EFFECTIF :		NIVEAU(X) :	
------------	--	-------------	--

4. PERSONNES ENGAGEES DANS L'ACTION (Education Nationale Et Partenaires) :
(Souligner le nom du responsable)

NOM	QUALITE (pour les professeurs indiquer la discipline)	ROLE DANS LE PROJET

5. FORMATIONS DEMANDEES

INTITULE	PUBLIC	DUREE	TYPE (mettre une croix)		
			Offre PAF	Demande d'équipe négociable	Dispositif spécifique public désigné

6. BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE

DEPENSES		RECETTES	
Prestations d'intervenants (coût global) :	€	Reliquat des années antérieures :	€
Matériels pédagogiques :	€	Ressources propres :	€
Transports :	€	Autres partenaires financiers que ceux Indiqués page 1 (à préciser) :	
Autres(à préciser)	€	En cas de demande de financements multiples détailler ci-dessous la part demandée à chacun des financeurs	
	TOTAL	€	TOTAL €
Nombre d'Heures		H	Nombre d'HEURES H
		INDIQUER LA LIGNE BUDGETAIRE (en cohérence avec le 4 pages)	

CADRE RESERVE

Identification de l'établissement:

BUDGET PREVISIONNEL - 2006-2007

Intitulé des actions	DEPENSES						RECETTES			
	Achat de matériel	Frais de fonctionn.	Intervenants	Transports	Autres	Total	Ressources propres (dont reliquats)	Partenariat(s) à préciser	Subvention demandée	Total
TOTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Signature du Chef d'établissement:

Document à retourner au correspondant départemental avant le 29/09/2006.

Identification de l'établissement:

BILAN FINANCIER* - 2005-2006

Intitulé des actions	DEPENSES						RECETTES			
	Achat de matériel	Frais de fonctionn.	Intervenants	Transports	Autres	Total	Ressources propres (dont reliquats)	Partenariat(s) à préciser	Subvention demandée	Total
						0				0
						0				0
						0				0
						0				0
						0				0
						0				0
						0				0
						0				0
TOTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

*: Bilan financier à fournir OBLIGATOIREMENT pour les établissements ayant obtenu des crédits CESC en 2005-2006
Pour le 13, la fiche-bilan pédagogique et financier du PAPET peut être jointe

RELIQUATS au 30 juin 2006 (indication obligatoire) :

Signature du Chef d'établissement:

Document à retourner au correspondant départemental CESC avant le 29/09/2006.



ANNEXE 5

Coordonnées des correspondants départementaux C.E.S.C.

et des personnes ressources départementales M.I.L.D.T.

INSPECTION ACADEMIQUE	NOM PRENOM	FONCTION	TELEPHONE	E-MAIL
Alpes-de-Haute-Provence	CENTOFANTI Annick	Infirmière CT	04 92 31 17 76	Ce.cms.digne@ac-aix-marseille.fr
Fax 04 92 32 26 37	JOUGLARD Michèle	Médecin CT	04 92 31 17 76	
Bouches-du-Rhône	PELLEING Françoise	Médecin CT	04 91 99 67 24	
Fax 04 91 91 10 94	GIACALONE René	Principal du collège A. Malraux FOS/MER	04 42 80 56 10	Ce.SPFE13@ac-aix-marseille.fr
	AZARD Maryvonne	CT de Service Social	04 91 99 67 23	
Hautes-Alpes	LALLEMENT Janine	Infirmière CT	04 92 56 57 15	
	BAUER Chantal	Médecin CT	04 92 56 57 24	Ce.sante05@ac-aix-marseille.fr
Fax 04 92 51 67 32	LAVAREC-REVOL Isabelle	CT de Service Social	04 92 56 57 17	
Vaucluse	MARTINEZ Claude	Médecin CT	04 90 27 73 16	Ce.sante84@ac-aix-marseille.fr
Fax 04 90 27 73 14	CLERIN Colette	CT de Service Social	04 90 27 73 15	